

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 17 mai 2024 à 20h30

Convoqué le 13 mai 2024, le Conseil municipal de Naisey-les-Granges s'est réuni en mairie, le vendredi 17 mai 2024 à 20h30, sous la présidence de Monsieur le maire, Jacky MOREL.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents :

Claude BELIARD, Etienne BIZE, Adeline CARLOT, Michel CRETIN, Eric LIMACHER, Jean-Luc MARGUET, Estelle MATHEY, Jacky MOREL, Maud QUINET, Christophe RUBRECHT, Pascal SAPOLIN, Sandrine SAPOLIN.

Absent ayant voté par procuration : Philippe VUILLEMIN à Estelle MATHEY.

Absents excusés : Jean-Michel ALEX, Bastien FRANSIOLY.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, le Conseil municipal élit Estelle MATHEY, secrétaire de séance.

Ordre du jour de la séance :

1. Procès-verbal du Conseil municipal du 12 avril 2024
2. Urbanisme
3. Droit de préemption urbain
4. Tarifs de vente de terrain
5. Forêt
6. Convention de conseil à la fiscalité locale (LEMUR Conseil)
7. Terrain multisports
8. Bâtiments communaux
9. Salle La Canopée
10. Questions diverses

1. Procès-verbal de la réunion du 12 avril 2024

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 12 avril 2024 est arrêté et signé par le maire et la secrétaire de séance de la précédente réunion.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 2

2. Urbanisme

Rapporteur : Jacky MOREL

► Dossier d'urbanisme :

• Permis de construire :

POUCHOL Huguette	Construction d'un abri voiture	13 Grande rue (accord)
------------------	--------------------------------	------------------------

• Déclarations préalables :

DEVILLERS Pol	Pose de panneaux photovoltaïques	50 Grande rue (accord)
STERLE-BEGUIN Nicolas	Réfection de la toiture et ravalement façades avec isolation extérieure	4 rue de la Grosse Haie (accord)
PETIT Laure	Construction d'une pergola	73 Q Grande rue (accord)
JOURNOT Frédéric	Extension d'un pavillon existant	5 impasse Tavernier (accord)
SAPOLIN Mathieu	Pose d'un store pergola	33 bis Grande rue (accord)
AMG Façades	Pose de panneaux photovoltaïques	7 bis rue du Château (accord)

► Aménagement rue des Marronniers

Le maire présente le projet d'aménagement de la rue des Marronniers proposé par le cabinet Coquard, ce projet est accepté tel que présenté. L'estimation du coût des travaux est de 82 176 € HT.

3. Droit de préemption urbain

Rapporteur : Jacky MOREL

DÉLIBÉRATION N° 2024.25

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de déléguer au Maire la charge :

- d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire.

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

4. Tarifs de vente de terrain

Rapporteur : Jacky MOREL

DÉLIBÉRATION N° 2024.26

Sur proposition du maire, le Conseil municipal décide de fixer le prix de vente de terrain de la façon suivante :

- Prix de vente du terrain d'aisance : 30 € le m²
- Prix de vente du terrain en zone artisanale : 15 € HT le m²

Les tarifs sont applicables immédiatement.

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1

5. Forêt

Rapporteurs : Claude BELLIARD et Jacky MOREL

► Vente de bois à façonner

DÉLIBÉRATION N° 2024.27

L'entreprise Gérard MERIALDO propose d'acheter les restes d'affouage difficiles d'accès pour un prix forfaitaire de 1 500 € HT.

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

Jacky MOREL ne participe pas au vote.

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

► Vente groupée de bois

Les hêtres réceptionnés le 26/04/2024 à la Côte ont été vendus à la société CALVI pour un montant de 11 759 € HT pour un volume de 167,203 m³.

6. Convention de conseil à la fiscalité locale

Rapporteur : Jacky MOREL

Le cabinet LEMUR Conseil a proposé ses services à la commune dans le but de rechercher des recettes de fonctionnement non encaissées. Après étude du dossier et compte tenu du montant des éventuelles sommes à récupérer, il est décidé de ne pas donner suite à cette sollicitation.

Vote : Pour : 0 Contre : 13 Abstention : 0

7. Terrain multisports

Rapporteur : Jacky MOREL

Les travaux d'implantation du terrain multisports sont terminés, seule la piste d'athlétisme sera mise en peinture prochainement.

Cette nouvelle infrastructure, déjà très appréciée, est à disposition du public.

Pour la commune, le reste à charge ne représente que 20 % du montant des travaux soit 16 792 € HT.

S2BTP (Terrassement et aménagement)	29 025,50 € HT	34 830,60 € TTC
KOMPAN (Fourniture et pose de la structure)	54 937,45 € HT	65 924,94 € TTC
TOTAL	83 962,95 € HT	100 755,54 € TTC

8. Bâtiments communaux

Rapporteur : Jacky MOREL

► Chaudière mairie

DÉLIBÉRATION N° 2024.28

La commune a sollicité 4 entreprises afin d'obtenir des devis pour le remplacement de la chaudière de la mairie.

Seules 2 d'entre elles nous ont fait une offre de prix avec différents modes de chauffage :

Chaudière	SARL SACHAUFFELEC	Entreprise PEYRAFORT
Granulés	-	43 455,00 € HT
Biofioul	13 665,35 € HT	-
Biofioul condensation	18 195,16 € HT	30 256,00 € HT

Le Conseil municipal décide de faire installer une chaudière biofioul à condensation par la société SACHAUFFELEC.

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

► Eglise

Des infiltrations sont apparues sur la façade côté porche, ayant pour conséquences lors de gel, de fragiliser la pierre. Le maire informe le Conseil municipal de l'intervention prochaine de la SARL SIMON pour des travaux de zinguerie. Le montant s'élève à 1 300 € HT.

L'autel de la chapelle gauche de l'église est en très mauvais état. Après contact avec la commission des arts sacrés du Diocèse, un devis a été demandé à l'atelier Roland NONNOTTE, spécialisé dans ce type de restauration, il s'élève à 4 450 € HT et a été transmis à la paroisse.

9. Salle La Canopée

Rapporteur : Jean-Luc MARGUET

Jean-Luc MARGUET nous présente des photos reflétant l'état d'avancement des travaux.
Nous attendons la validation par les services de sécurité incendie des appareils nécessaires à la remise en températures des aliments, sachant que nous ne devons pas dépasser une puissance de 20 kWh

Le maire propose une réunion le 6 juin à 20h pour la rédaction des documents nécessaires à la location de la salle.

10. Questions diverses

Rapporteur : Jacky MOREL

➤ Enduro du plateau : cette année l'enduro aura lieu le 25 août en partie sur le territoire de la commune. Le Conseil municipal valide le tracé et autorise le passage.

➤ Dates à retenir :

25 mai Fêtes des mères à 18h30 salle Charles Parisse

9 juin Elections européennes

15-16 juin Fête foraine

28 juin Réunion du Conseil municipal à 20h30

Le maire lève la séance à 23h45.

Le maire,
Jacky MOREL



La secrétaire de séance,
Estelle MATHEV

En application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal lors de la présente séance a été affichée à la mairie le 23 mai 2024.